

Finistère à Gauche Finistère pour Tous

<http://finistereagauche.blogspot.com/>

*La Lettre du Groupe Socialiste et Républicain
Du Conseil Général du Finistère*

Sept.2009 N°7

Le Mot du Président



Après une trêve estivale, l'heure de la rentrée a sonné.

Une rentrée marquée par un contexte incertain avec les projets de réforme territoriale et surtout de suppression de la taxe professionnelle.

La suppression d'une des principales recettes, compensée par une dotation mécanique de l'Etat, va se traduire par une atteinte aux principes de libre administration et d'autonomie financière des collectivités locales.

Des collectivités qui pourtant agissent dans le cadre du plan de relance de l'économie, participent aux investissements publics, contribuent, à l'instar du Cg29, au maintien et au développement d'entreprises sur leurs territoires...

Des collectivités qui se voient également transférées de nouvelles compétences par l'Etat, comme le RSA.

La rentrée, c'est aussi l'occasion de faire le point sur la politique ambitieuse que mène le Département en faveur de l'éducation des jeunes Finistériens. Une priorité pour le Groupe « Finistère à gauche, Finistère pour tous ».

Tel n'est cependant pas le choix du Gouvernement qui supprime des postes d'enseignants alors que le nombre d'élèves est en hausse, diminue les RASED et les postes d'auxiliaires de vie scolaire au détriment des enfants en difficulté ou des enfants en situation de handicap.

Enfin, un vœu en cette rentrée : Que les producteurs laitiers qui, aujourd'hui, sont amenés à déverser leur lait dans des champs, véritable geste de désespoir, puissent enfin être entendus ! Qu'une régulation publique de la production laitière soit enfin décidée !

Bien cordialement,

Didier LE GAC
Président du Groupe
« Finistère à Gauche
Finistère pour tous »

Une Politique... Des Politiques... Pour Tous

Focus Sur

Revenu

Solidarité

Active



Lors de sa séance plénière du 25 juin, le Conseil général a délibéré sur les modalités de mise en oeuvre en Finistère du RSA. Des inquiétudes ont été exprimées par les élus du Groupe « Finistère à gauche, Finistère pour tous ».



Ainsi, **Richard Ferrand, Vice-Président, en charge du Pays Centre Ouest Bretagne**, estime « qu'en maintenant 80 % des bénéficiaires du RSA en deçà du seuil de pauvreté et en installant dans la précarité nombre de concitoyens, le RSA ne fera que contribuer à creuser plus encore la fracture sociale. »

Pierre Maille, Président du Conseil général, a fait part de sa crainte de voir le RSA « utilisé par certaines entreprises pour maintenir les salariés dans la précarité, le temps partiel subi et les bas salaires ».

Le RSA, allocation mensuelle destinée aux personnes sans ressources et aux travailleurs pauvres (en complément de revenus), se substitue à 2 minima sociaux, le RMI et l'API (allocation parent isolé) et à 3 dispositifs d'intéressement existants.

Les élus du Groupe Finistère à gauche, Finistère pour tous agissent de longue date pour l'insertion, mais pour l'insertion par l'emploi. Ainsi, la politique départementale d'insertion demeure entièrement tournée vers la mise en oeuvre de parcours d'insertion, c'est-à-dire qu'elle consiste à maintenir ou à remettre en capacité de briguer un emploi celles et ceux de nos concitoyens qui en sont aujourd'hui privés.

Point d'insertion sans activité économique en effet. C'est pourquoi, comme l'a souligné **Richard Ferrand** « indifféremment de la mise en oeuvre du RSA, nous devons continuer à poursuivre nos objectifs d'insertion par l'activité économique qui visent à faire en sorte que nos concitoyens restent le moins longtemps possible dans des dispositifs de solidarité, hier RMI et API, aujourd'hui « RSA socle » et qui visent également à lever les freins à la capacité de retourner vers l'emploi, qu'il s'agisse de difficultés de logement, de mobilité ou de garde d'enfant. »



Réviser les Aides aux Entreprises

Et ainsi
Favoriser l'économie
Tenir compte de la dimension humaine et sociale
Se soucier de l'environnement

Le Conseil général a souhaité réviser son dispositif d'aides aux entreprises, dans l'objectif de **maintenir et favoriser l'activité économique par l'ancrage territorial**, en incitant les entreprises à s'intéresser aux **aspects environnementaux et sociaux**. A cet effet, plusieurs orientations et objectifs stratégiques ont été adoptés lors de la séance plénière du 25 juin dernier, pour la période 2009-2014. La révision des aides aux entreprises entrera en vigueur après un vote prévu à la 1^{ère} séance plénière de 2010.



Michaël Quernez, Vice-Président à l'Insertion et à l'Economie : « 3 enjeux guident cette réforme » :

- **Un enjeu économique** d'abord : il s'agit de poursuivre l'accompagnement des activités traditionnelles et favoriser l'émergence de nouvelles activités sur le territoire.
- **Un enjeu social** ensuite : L'idée est d'inciter les entreprises à mieux prendre en compte la dimension humaine et sociale, gage d'une amélioration de leurs performances économiques.
- **Un enjeu environnemental** enfin : Le Conseil général poursuit ainsi sa politique d'incitation à l'amélioration de l'environnement et ce, quel que soit le secteur d'activités concerné.

Il s'agit également de **réformer les aides à l'implantation d'entreprises**, au travers plusieurs dispositifs :

* Le dispositif **Qualiparc**, qui vise, d'une part, à améliorer la qualité des parcs d'activités, en intégrant des critères d'aménagement de l'espace et, d'autre part, à renforcer l'attractivité et la compétitivité des territoires au service des entreprises et du bien être de la population.

* Les **aides à la commercialisation de terrains en parc d'activités**, pour favoriser l'implantation des entreprises en parc d'activités tout en allégeant le coût des investissements. Toutes les initiatives qui intégreront des critères de développement durable seront valorisées par une aide majorée.

* L'aide à **l'immobilier industriel** : Elle est révisée dans le but de favoriser l'ancrage des entreprises dans le Finistère en allégeant le coût des investissements immobiliers.

Contrat de Territoire Cg29 - Pays du COB

La volonté de rénovation globale de la politique territoriale du Cg29 se poursuit avec la signature le 19 septembre du contrat de territoire entre le Conseil général et le Pays du Centre Ouest Bretagne.



Le **Contrat de territoire avec le COB** a été élaboré dans la lignée des objectifs de la rénovation des politiques territoriales : amélioration de l'efficacité et de la lisibilité des interventions départementales, concertation autour d'un projet local de développement, accompagnement de projets structurants ou emblématiques du territoire.

Le Contrat du COB, d'un montant d'engagements de **5,68 M€ sur 6 ans** (hors action de valorisation touristique du canal de Nantes à Brest), est construit autour de **3 enjeux majeurs** :

* **Mutualiser les moyens pour rendre le territoire accessible à tous** : Si la mise en 2 x 2 voies de la RN164 est une préoccupation partagée, d'autres modes de déplacements, plus respectueux de l'environnement, doivent être développés : transports en commun, covoiturage, transports à la demande...

* **Renforcer et structurer l'activité économique et touristique en valorisant les spécificités du territoire**, autour de 6 thématiques : Favoriser la tertiarisation et les éco-activités, Permettre l'accessibilité à l'emploi pour tous, Soutenir la pérennité de l'activité agricole, Promouvoir la gouvernance touristique sur le territoire, Valoriser conjointement l'activité touristique autour de l'eau et de la nature, Protéger et valoriser le patrimoine archéologique et industriel structurant.

* **Maintenir l'attractivité du territoire pour toutes les générations**, avec 3 thématiques : Compléter l'offre de services pour tous, Permettre à tous de se loger sur le territoire, Soutenir la culture de proximité et les projets sportifs structurants.

Bilan d'étape de l'Agenda 21

Un Finistère Précurseur et Exemplaire

Regards extérieurs sur l'Agenda 21 2006/2009



M. Jean-Claude PIERRE (Fondateur d'Eau et Rivières), d'abord : Il a relevé **l'ampleur de la démarche Agenda 21 du Cg29** : 17 axes stratégiques, 122 actions, tous les champs d'activités couverts. Cet Agenda a permis de doter le Conseil général, via l'ensemble de ses services, d'une culture et d'une pratique communes du développement durable, porteuses d'espoirs. Il y a bien **un exemple finistérien**, celui-là même qui sert de référence, de base d'élaboration d'agendas 21 par d'autres collectivités.

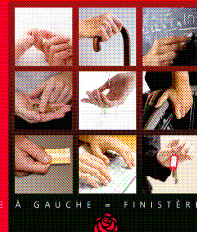
M. Maurice BASLE, Professeur d'Université, ensuite : Il a examiné la démarche de suivi-évaluation du Conseil général. Il a souligné le fait que le Département du Finistère était une « **classe créative publique** », tant sur le contenu que sur la méthode de l'Agenda 21. Le Conseil général du Finistère a été **un pionnier du suivi-évaluation** de ses propres politiques publiques.

Enfin, le **Cabinet de notation extra-financière BMJ Ratings** a attribué la **note A++ (76/100)** à l'Agenda 21 du Cg29, notant que la performance du Département a **fortement progressé depuis la 1^{ère} notation** demandée en 2006 : + 8 points en Environnement, + 4 points pour les actions de cohésion sociale, + 2 points en développement économique et territorial, + 10 points en terme de gouvernance.

Ces regards extérieurs sont précieux. Ils vont permettre au Cg29 de rester **Précurseur dans ses objectifs et Exemplaire dans ses actions**. Ils vont lui permettre de travailler à un **nouvel Agenda 21 ambitieux, ouvert et adapté aux besoins des Finistériens**.

Actualités du Groupe

«Finistère à Gauche, Finistère pour Tous»



FINISTÈRE À GAUCHE - FINISTÈRE POUR TOUS



La Rentrée Scolaire 2009

Même si la plupart des élèves ont retrouvé ce mois-ci le chemin de l'école avec le plaisir de revoir leurs camarades, il n'en demeure pas moins que cette année encore, **la rentrée scolaire est marquée par une dégradation des conditions de travail des enseignants et des conditions d'étude des élèves.**

13.500 emplois de moins au budget 2009 pour 14.000 élèves de plus, tous niveaux confondus... Cela, en sachant que les enfants de moins de 3 ans ne sont plus comptabilisés par l'Education nationale, tout juste considérés comme des variables d'ajustement d'une classe à l'autre ! Entre 2007 et 2010, selon les syndicats d'enseignants, plus de 49.000 postes auront été supprimés (6 % des effectifs), plus de 60.000 depuis 2003. Pourtant, 79% des Français considèrent que la réduction du nombre de postes d'enseignants aura un effet plutôt négatif sur la réussite scolaire dès le primaire.

Outre les suppressions de postes, il y a également la **disparition annoncée des Rased**, pour les élèves en difficulté, ainsi que la **diminution des auxiliaires de vie scolaire (AVS)** alors qu'ils jouent un rôle essentiel dans l'accueil des élèves handicapés. Le gouvernement UMP nous explique qu'il faut aider les élèves en difficulté. Mais il applique une politique de suppression de postes d'enseignants les plus qualifiés pour répondre à cette exigence...

Chaque année, de plus en plus d'élèves font leur rentrée à l'école publique avec de moins en moins d'enseignants pour les accueillir ! Pourtant, M. Luc Chatel, ministre de l'Éducation Nationale, a lancé il y a peu : «*En période de crise, il faut investir dans l'éducation pour éviter les inégalités*»... Allez comprendre ! De la parole –ou de la communication- aux actes, il y a non pas un fossé, pas même une tranchée, mais un énorme cratère !

Il faut investir dans l'avenir de notre pays et de nos enfants en faisant de **l'éducation, de l'accès aux savoirs, de la formation et de la qualification des priorités absolues.**

Investir pour l'Education Une priorité du Groupe



(Photo : le futur collège de Plabennec)

Pierre Maille, Président du Conseil général du Finistère, **Joëlle Huon**, Vice-Présidente en charge de l'Enfance et de la Jeunesse, et **Raynard Tanter**, Conseiller général délégué au patrimoine des collèges, ont fait le point sur la rentrée scolaire 2009-2010 dans les collèges finistériens.

Le Finistère, c'est **62 collèges publics** et près de **24.000 collégiens**. Le Finistère c'est aussi le **1^{er} département de l'Académie** pour l'obtention du **Diplôme National du Brevet**, avec un taux de réussite de 88% (1 point de plus que la moyenne régionale et 6 points de plus que la moyenne nationale). L'ambition du département est de donner à tous les collégiens finistériens les conditions de leur réussite scolaire.

Ainsi, le schéma pluriannuel 2006/2011 des collèges a été augmenté pour atteindre 128 M€ de travaux. Une décision qui reflète bien le sens politique que le Groupe «Finistère à gauche, Finistère pour tous» donne à son action en faveur des collégiens.

En 2009, l'enveloppe budgétaire est de 26 M€, avec comme principales dépenses, la construction d'un nouvel établissement à Plabennec, les travaux pour permettre l'accessibilité des élèves porteurs de handicap ou encore l'intégration d'une démarche environnementale dans les programmes techniques.

Le Conseil général investit également 23 M€ par an pour le **transport scolaire**, avec une aide moyenne de 900 € par an pour un élève. 24.000 élèves sont pris en charge au quotidien, par plus de 500 véhicules, sur 44 lignes régulières. La volonté est aussi d'harmoniser les **tarifs de restauration scolaire**. Aujourd'hui, ceux-ci varient de 2,5 € à 4 € selon les collèges, avec une moyenne de 2,7€. Enfin, le conseil général soutient des **projets pédagogiques**, tels que l'opération «classe presse», les jumelages culturels, la mise en place d'Agendas 21 des collèges...

De la maternelle à l'université, le gouvernement diminue les moyens alloués à l'éducation. Telle n'est pas la stratégie du Département. Le Cg29 a fait le choix d'investir pour la formation. Une priorité pour offrir les meilleures chances de réussite aux nouvelles générations.

Séminaire du Groupe



(Photo : Le Télégramme)

Le Groupe de la Majorité s'est réuni en Séminaire de travail sur les orientations budgétaires du Département pour 2010, le projet de réforme territoriale et l'élaboration du nouvel agenda 21 2010/2014.

Dans un contexte incertain et inquiétant.

Un contexte incertain, avec le projet de réforme territoriale et les interrogations qu'il suscite sur le devenir du département, comme de la région, du conseiller général comme du conseiller régional, ces deux mandats devant fusionner pour créer le conseiller territorial. Mais rien n'est encore clairement dit sur le mode de scrutin. Les propositions évoluent au gré de pensées électoralistes !

Un contexte inquiétant, car le projet de suppression de la taxe professionnelle, compensée par une Contribution Economique Territoriale (CET), c'est-à-dire une dotation de l'Etat attribuée de manière mécanique, ne permettra plus au Département d'influer directement sur son niveau de recettes. Ce, alors même qu'il ne peut pas maîtriser toutes ses dépenses. Par exemple, il ne maîtrise évidemment pas le nombre de bénéficiaires de l'APA, du RSA etc.

Il s'agit d'un **véritable recul de la décentralisation, au préjudice des collectivités donc des territoires, de leurs services et de leurs citoyens !** C'est ce qu'ont déploré les élus du Groupe «*Finistère à gauche, Finistère pour tous*», même s'ils ont, bien entendu, l'ambition de continuer à travailler pour un territoire durable et solidaire pour tous les Finistériens.

En Bref



(Photo : Le Musée départemental Breton)

Initiation A l'Art

Dès le plus jeune âge

Arts et Patrimoine

Du nouveau pour les visites scolaires

Le Cg 29 a adopté un tarif réduit de 50 € par classe pour permettre aux plus jeunes de s'initier à l'art, à la culture, au patrimoine.

En partenariat avec la Ville de Quimper, le Conseil général œuvre pour développer l'accès des publics scolaires à la culture.

Les enseignants peuvent ainsi choisir leur programme, thématique ou historique, sur une journée avec deux structures partenaires parmi celles qui participent à ces parcours de découverte : Musée départemental Breton, Musées des Beaux-Arts, Le Quartier, Quimper Ville d'art et d'histoire.

C'est important au vu de la place accordée à l'histoire de l'art dans les programmes scolaires.

C'est important aussi pour la sensibilisation des enfants à la culture.

L'Humeur

**L'urgence
d'agir pour
sauver la
filière laitière**



La Commission européenne s'obstine dans une vision industrielle de la production laitière. En attendant, la situation de nombreux producteurs est catastrophique. 30.000 exploitations pourraient disparaître dans les prochains mois.

Des producteurs qui en sont aujourd'hui rendus à déverser le lait qu'ils ont collecté dans des champs.

Un crève-cœur.

C'est dire leur désespoir.

Il est urgent que le Gouvernement agisse pour une régulation au niveau européen des marchés agricoles et pour une garantie de prix corrects.

Ce ne sont évidemment pas des aides ponctuelles qui peuvent régler la situation. Il est désolant de voir le ministre de l'agriculture prendre de telles décisions inadaptées, communiquer tous azimuts sur les dizaines de millions d'euros qu'il entend allouer aux agriculteurs.

Mais c'est d'une régulation publique dont les producteurs ont besoin. Certes, il est vrai que le ministre s'était, dès sa prise de fonction, déclaré favorable à la suppression des quotas laitiers en 2015 !

La dérégulation va broyer de nombreux élevages laitiers. La logique du prix bas conduira inévitablement à concentrer la production dans les exploitations et les régions les plus compétitives, et à sacrifier les petites et moyennes exploitations, ainsi que les régions défavorisées.

Seules subsisteront de vastes « usines à lait » standardisées.

Une logique plus qu'absurde à l'heure où, à l'inverse, c'est d'une agriculture écologique et durable dont nous avons besoin.

Le Groupe « Finistère à gauche, Finistère pour tous » apporte à nouveau son soutien aux producteurs laitiers.

Il demande que des outils publics de gestion de l'offre ainsi qu'une garantie du prix du lait soient mis en œuvre pour assurer une production économiquement, socialement et territorialement équilibrée.

Les élu(e)s du Groupe « Finistère à gauche, Finistère pour tous »

Pierre MAILLE, Daniel ABIVEN, Yvon ABIVEN, Patricia ADAM, Yvon BERTHOU, Maryvonne BLONDIN, Nathalie CONAN-MATHIEU, Daniel CREOFF, Joël DERRIEN, Jacqueline DONVAL, Marie-Isabelle DOUSSAL, Jacques EDERN, Francis ESTRABAUD, Richard FERRAND, Jean-Luc FICHET, Jean-Paul GLEMAREC, Claude GUIAVARC'H, Joëlle HUON, Armelle HURUGUEN, Claude JAFFRE, Georges KERGONNA, Marie France LE BOULCH, Yvon LE BRIS, André LE GAC, Didier LE GAC, Annick LE LOCH, Jean-Paul LE ROUX, Pascale MAHE, François MARC, Roger MELLOUET, Yves MENESGUEN, Gilbert MONFORT, Jean-Luc POLARD, Michaël QUERNEZ, François RIOU, Réza SALAMI, Nathalie SARRABEZOLLES, Chantal SIMON-GUILLOU, Raynald TANTER, Dominique TRETOUT.

Contacts

Directeur de la Publication : Didier Le Gac

Conception et Rédaction : Karine Nerzic Briant

Impression : PAF Brest

Groupe Finistère à Gauche, Finistère pour Tous

Conseil Général du Finistère

32 boulevard Duplex

29196 Quimper Cedex

Tel : 02 98 76 60 32

Toute l'actualité du Groupe sur le Blog <http://finistereagauche.blogspot.com/>

